



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sources de l'Orne
communauté de communes



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vers un territoire à énergie(s) positive(s)

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

ENTRE

L'État,

Représenté par Françoise TAHERI, préfète de l'Orne,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'une part,

ET

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne,

Représenté par Jean-Pierre FONTAINE, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 8 juillet 2021.

Ci-après désigné par « la Collectivité bénéficiaire »,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : celles-ci doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

☐ Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires;

☐ Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Article 2- Le projet de territoire

2.1. Présentation du territoire

L'État et le président de la collectivité bénéficiaire ont souhaité conclure un contrat de relance et de transition écologique. Ce contrat s'appuie sur un diagnostic territorial, annexé à la présente convention (annexe 1).

Au Coeur du département de l'Orne, la communauté de 23 communes à dominante rurale a pour ville centre Sées, Petite Cité de Caractère et lauréate de Petites Villes de Demain. Elle est maillée par quatre pôles structurants : Essay et Mortrée, couvertes par des projets de revitalisation, et Almenêches et Chailloué.

La partie méridionale du périmètre d'action est membre du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Le paysage est caractérisé par un triptyque plaine-bocage-forêt. Son contexte géologique particulier, à la jonction du Bassin Parisien et du Massif Armoricaïn, lui confère une variété paysagère et architecturale riche. La collectivité est d'ailleurs lauréate de l'Appel à projet Plan de Paysage 2020 du Ministère de la Transition écologique, sur le volet énergies renouvelables.

L'agriculture est un des leviers économiques avec le tertiaire et notamment la forte représentation des aménités médicales, sociales et médico-sociales. Un projet de PSLA est en cours.

La CdC est très active dans le domaine de l'environnement avec un programme de réfection des cours d'eau, un autre de replantation des haies, une protection de la ressource en eau potable active (ferme bio intercommunale), le développement des énergies renouvelables, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en cours, le remplacement progressif de l'éclairage public par des LED et une réduction des plages horaires, le chauffage de bâtiments publics par des réseaux de chaleur bois dont trois actifs et un en projet. Elle codéveloppe également un projet éolien participatif avec trois autres structures (Energie partagée, SIPEnR et Altech).

Si la stratégie environnementale est le point fort de la CdC, elle fait face à des enjeux qu'elle peine à s'approprier et à maîtriser.

La population est vieillissante, notamment dans la ville-centre. La vacance du logement a presque doublé depuis 2007, corrélée à une population globalement stagnante. La ville de Sées perd chaque année des habitants qui sont tout juste compensés par l'augmentation sensible de la population des communes proches de Sées. La ville-centre est en perte de vitesse concentrant une population vieillissante, souvent précaire, avec des actifs peu qualifiés dépendants d'emplois précaires voir sans emploi, et éloignés du numérique.

Les écoles souffrent de ce vieillissement de la population, des classes sont régulièrement fermées. Les services publics sont aussi restreints (fermeture dernièrement de la trésorerie de Sées). La CdC porte un projet de Maison France Services intercommunale qui sera basée à Sées dans un premier temps, avec en perspective le développement de permanences ponctuellement délocalisées.

Les habitants sont dépendants de la voiture individuelle, classique de l'espace rural peu dense, bien que le territoire soit doté de deux gares (Sées et Surdon). L'offre de transports en communs est restreinte et les aménités cyclables sont rares et peu qualitatives quand elles sont présentes. La collectivité se confronte à une mobilité freinée, au-delà du faible taux d'infrastructures, par des contraintes psychologiques : automatisme des déplacements en véhicule personnel, peu de mobilité active.

Le développement économique est poussif : la zone d'activité du pays de Sées, créée en 2013, n'a pas attiré les entreprises et industriels et reste à l'heure actuelle sous exploitée. L'artisanat est bien présent localement et vit bien. Le commerce de centre-bourg, qui fonctionne très bien sur la commune d'Almenêches, est plus précaire sur Mortrée et Sées bien que la collectivité soit inscrite dans une OCM portée par le Pays d'Alençon et qu'elle subventionne des rénovations de vitrines. Une étude, dans le cadre de Petites Villes de Demain, sera lancée à la rentrée par la CCI.

2.2. Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties

Aucun contrat n'est actuellement en cours avec l'Etat. Cependant, la Communauté de Communes étant inscrite dans le Programme Petites Villes de Demain, une ORT sera signée au plus tard en Septembre 2022. Elle sera annexée au présent CRTE.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours, financée en partie par l'ANAH. Elle arrive à son terme en décembre 2021 mais sera prolongée de deux ans. Pour compléter son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes étudie la mise en place d'un SARE local (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) : l'objectif est de lancer ce service concomitamment avec le renouvellement de l'OPAH, soit en décembre 2021.

Un contrat de territoire a été signé en septembre 2019 avec la Région Normandie et le Département de l'Orne. Sept projets y sont inscrits pour un montant d'aides régionales à hauteur de 988 990 € et 486 076 € d'aides départementales (voir tableau en annexe 5).

Un Contrat Eau et Climat est en cours d'écriture à l'échelle du bassin versant de l'Orne amont.

2.3. Le projet de territoire

Le projet de territoire intercommunal, validé en octobre 2020 suite à deux années de travail, est intitulé « Vers un territoire à énergie(s) positive(s) ». Basé sur le principe de résilience territoriale, a pour axe transversal la transition écologique. Cinq axes ont émergé du travail collectif mené par les élus de la collectivité, les agents, les partenaires, les acteurs locaux et les habitants. Ils sont présentés ci-dessous par degré de priorité, combinant les priorités des élus et celles des habitants.

#1 – Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages	
Enjeux	Actions
Développer les filières agricoles locales et durables ainsi que les circuits courts	Ferme bio intercommunale
	Ecole 100% bio/locale – PNR Normandie Maine
	...
Réduire les consommations énergétiques	OPAH
	SARE
	LED + Trame noire
	Semaine européenne du développement durable/mobilités
	...
Développer les énergies renouvelables en maîtrisant les lieux	Plan de Paysage
	Projet éolien participatif

	Equipelement photovoltaïque en toiture de bâtiments publics
	Création de réseaux de chaleur et chaufferies bois
(Proposition d'actualisation du projet de territoire) Œuvrer pour la réduction des déchets et travailler à leur valorisation	Instaurer une tarification incitative
	Créer un poste d'ambassadeur du tri (animation autour de la valorisation des déchets)
	Travailler avec les communes et collectivités compétentes sur la réduction des déchets alimentaires dans les cantines

#2 – L'accès aux services publics pour toutes et tous		
Enjeux	Actions	
Innover dans la sauvegarde et le renforcement des services publics dans les pôles et communes cibles	Créer un espace dédié au Relais des Assistant.e.s Maternel.le.s	
	Installer une Maison France Services Intercommunale	
	Faciliter l'accès au numérique	
	Construire le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire	
Désenclaver le territoire en développant l'intermodalité, les modes actifs, en utilisant les infrastructures existantes	Devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité	
	Travailler sur la mobilité des habitants	
	Etudier le potentiel des gares de Surdon et Sées	
	Etudier l'accès et la circulation dans la ville de Sées	
(Proposition d'actualisation du projet de territoire) Réussir la reprise de la compétence déchet en l'adaptant au contexte local	Pacifier la traversée du bourg de Mortrée en facilitant l'accès aux commerces et aux équipements	
	Généraliser le porte-à-porte	
	Modernisation de la déchetterie de Sées	
	Sensibiliser autour de la gestion des déchets et du recyclage	
	Communiquer sur la prise de compétence	
	#3 – Se doter d'une stratégie économique multipolarisée et diversifiée	
	Enjeux	Actions
	Trouver l'équilibre entre le développement économique de la ville-centre et des pôles satellites	Petites Villes de Demain
Revitalisation Essay et Mortrée		
Travailler sur la revitalisation économique des bourgs	Etude CCI sur la revitalisation des polarités commerciales : Sées, Essay et Mortrée	
	Booster l'économie résidentielle en proposant des solutions d'habitat variées (locatif, réhabilitation, ...) grâce à des dispositifs comme l'OPAH, le SARE, ...	
	Opération Collective de Modernisation des Commerces et de l'Artisanat	
	Créer et animer un réseau des entrepreneurs locaux	
#4 – Coconstruire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les marqueurs existants		
Enjeux	Actions	
Se doter d'une politique de l'habitat consciente du cadre de vie	Réhabiliter 15% de logements vacants	
	Créer et animer un observatoire de l'Habitat	

	Animer et actualiser l'Atlas intercommunal des logements vacants
Inscrire la stratégie touristique dans une dimension « nature »	Valoriser les chemins de randonnées Soutenir les acteurs locaux du tourisme
Coordonner la valorisation des patrimoines locaux (habitat, paysages, hydrographie, bâtiments remarquables, ...) et le développement local	Mettre en place le plan de paysage
	Participer au contrat eau et climat
	Intégrer les réflexions paysagères et écologiques (cours d'eau, haies, mobilité douce, cheminement des eaux pluviales, gestion différenciée des espaces, entrées de villes, aménagements et gestion de espaces publics...) dans l'urbanisme
#5 – Fonctionnement de la collectivité et vie locale	
Enjeux	Actions
Optimiser le fonctionnement de la collectivité	Mettre en place un schéma de mutualisation
	S'outiller d'outils de communication interne et externe performants
Se doter d'outils de planification et d'aide à la décision lorsque les thématiques s'y prêtent	PLUi, CRTE, Plan de Paysage, Convention Territoriale Globale (CTG)
Favoriser la citoyenneté et le lien social	Maintenir le soutien aux associations
	Créer un conseil citoyen communautaire
	Développer les projets de manière participative
	Lutter contre les dépôts sauvages

Article 3 – Les orientations stratégiques du CRTE

Les grandes orientations du CRTE s'appuient sur un projet de territoire et se déclinent de la manière suivante :

Pour la « version zéro » de son CRTE, la CdC s'appuie sur les axes du projet de territoire validé en Octobre 2020. Une version ultérieure, travaillée avec un bureau d'étude extérieur, permettra d'affiner et de chiffrer les objectifs tout en actualisant le projet de territoire au besoin.

- **Orientation 1** : Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages
- **Orientation 2** : L'accès aux services publics pour toutes et tous
- **Orientation 3** : Se doter d'une stratégie économique multipolarisée et diversifiée
- **Orientation 4** : Coconstruire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les marqueurs existants
- **Orientation 5** : Fonctionnement de la collectivité et vie locale

Article 4 – Le Plan d'actions du CRTE

Le plan d'actions traduit le projet de territoire de façon opérationnelle.

Le plan d'actions est synthétisé dans le tableau en annexe 2.

Le plan d'actions différencie les actions qui sont mûres (fiches-actions) et les actions qui seront concrétisées dans le futur (fiches-projets). Les fiches projets seront à déterminer suite au travail avec le bureau d'étude.

Les fiches-actions précisent notamment le maître d'ouvrage / pilote de l'action, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats spécifiques attendus sur les volets transition écologique et cohésion sociale, le calendrier prévisionnel de réalisation, le coût prévisionnel et le plan de financement prévisionnel (les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser), les partenaires mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains, les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Le maître d'ouvrage / pilote de l'action est responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

Il est convenu entre les parties que le projet inscrit au présent contrat sera instruit en priorité et conformément aux procédures administratives requises en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le plan d'actions est mis à jour en tant que de besoin. Il peut être complété ou révisé conformément aux dispositions de l'article 11.

Les fiches actions mûres sont annexées à la présente convention. En revanche, les actions encore en projet seront discutées lors des comités de pilotage et s'intégreront au contrat ultérieurement.

Les projets devront être économes en foncier et en ressources et préserver l'état des milieux naturels. Ils peuvent être de grande envergure ou à plus petite échelle, mais devront être porteurs pour le

territoire d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Selon les priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent venir enrichir les orientations du CRTE, et être intégrés dans le CRTE selon un calendrier à convenir entre les parties. Cette intégration peut conduire à une modification de la gouvernance, tout en maintenant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Cela concerne notamment :

- Les programmes territorialisés de l'ANCT : de la politique de la ville (Grande équipe de la réussite républicaine, Education et petite enfance...), du numérique (France très haut débit, Nouveaux lieux nouveaux liens, Société numérique...), des territoires et de la ruralité (Action cœur de ville, territoires d'industrie, Petites villes de demain, Agenda rural...);
- Les contrats de l'Etat transversaux comme les contrats de transition écologique et sectoriels des autres ministères, notamment ceux de la Culture, de l'Education nationale, de la Santé, des Sports et de tout autre dispositif à destination des collectivités territoriales;
- L'intégration avec les dispositifs contractuels régionaux et/ou départementaux est recherchée, dans toute la mesure du possible.

Les différents contrats :

Petites villes de demain : coporté par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne et la Ville de Sées

OPAH : l'opération se termine en décembre 2021. Elle sera prolongée pour deux ans et abondée par la mise en place d'un **SARE** (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) sur le territoire intercommunal dès septembre 2021.

Contrat de Territoire (CdC des Sources de l'Orne, Département de l'Orne, Région Normandie) : signé en septembre 2019, une revoyure est prévue pour la fin 2021. Annexe 5.

Convention Territoriale Globale : en projet avec la CAF, portant sur les thématiques suivantes :

« Accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat »

Contrat eau et climat : signé avec l'Agence de l'eau Seine Normandie et les EPCI du bassin versant, le contrat a pour objectifs la définition d'un programme d'action cohérent à l'échelle du bassin versant qui vise à améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité des cours d'eau, la protection de la ressource en eau potable, ...

Les actions inscrites dans le CRTE sont approuvées par les instances de gouvernance du présent contrat, avec l'appui technique des services concernés.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie pour les différentes phases du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisine propre à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

6.1. Engagements des partenaires

Les parties sont garantes de la bonne mise en œuvre de la démarche et de la réalisation des actions inscrites au contrat.

En particulier :

- L'Etat s'engage (i) à animer le réseau des partenaires du contrat afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet ; (ii) à désigner au sein de ses services un référent chargé de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.
- La collectivité s'engage (i) à mobiliser, autant que possible, les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace de la démarche sur le territoire ; (ii) à solliciter des moyens complémentaires nécessaires, notamment ceux du plan de relance, auprès des co-financeurs, (iii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.
- Les partenaires financeurs s'engagent à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités du territoire ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.2. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.3. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

A déterminer suite au travail du bureau d'étude

Trois projets privés seront intégrés dans une version plus aboutie du CRTE :

- *Le projet collectif de méthanisation par injection sur Sées, porté par le collectif d'agriculteurs locaux CirSées Biogaz*
- *Le projet de pose de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments d'exploitation porté par le Parc Animalier d'Ecouvès*
- *Le projet de parc d'immersion médiéval fantastique sur le site des anciennes carrières de Chailloué porté par RustiK (nom du parc)*

Article 7 - Programmation financière annuelle

Une convention financière annuelle est réalisée, elle identifie par action l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat et de ses opérateurs (Agence de l'eau, Ademe, ...) ainsi que les appels à projets qui seront mobilisés. Les autres financeurs pourront également être mentionnés. La convention financière annuelle, mise à jour annuellement, figure en annexe 4.

Article 8 – Gouvernance du CRTE

8.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le préfet du département, ou son représentant, et par le président de la collectivité bénéficiaire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoires de la CdC des Sources de l'Orne, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

8.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la CdC des Sources de l'Orne. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il est constitué des responsables des services concernés et des partenaires techniques associés.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Convention signée à Macé, en deux exemplaires, le 12 juillet 2021

Etat	Intercommunalité
<p data-bbox="389 696 619 725">La Préfète de l'Orne</p>  <p data-bbox="405 1178 603 1207">Françoise TAHERI</p>	<p data-bbox="815 696 1347 757">Le Président de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne</p>  <p data-bbox="954 1178 1209 1207">Jean-Pierre FONTAINE</p>

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic territorial

Annexe 2– Tableau de synthèse des actions par orientations

Annexe 3 - Fiches actions

Annexe 4 - Convention financière annuelle

Annexe 5 - Maquette financière du contrat de territoire

ANNEXE 1 : Diagnostic territorial

Atouts	Faiblesses
Cadre de vie – paysages – situation géographique – autoroutes – gares de Sées et Surdon – patrimoine – urbanisation limitée – ruralité préservée – proximité Le Mans Caen Argentan Alençon – faune et flore diversifiées et rares	Manque d’emplois – attractivité limitée – départ des jeunes – vacance du logement – population économiquement fragile – couverture réseau – mobilité – économie générale fragile
Opportunités	Menaces
Agriculture et circuits courts – télétravail – économie résidentielle et troisième âge – patrimoine bâti – tourisme (RustiK, randonnées, ...) – espace disponible pour accueillir des EnR- maillage de communes secondaires – densité hydrographique	Vieillesse de la population – disparition des services publics – écoles - proximité Le Mans Caen Argentan Alençon – menace de fermeture des gares - fermeture des commerces – ville centre en difficulté

ANNEXE 2 : Tableau de synthèse des actions par orientations

Orientation	Libellé Action	Type d'action (projet ou mature)	Maîtrise d'ouvrage
Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages	OPAH	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Construction d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur reliant plusieurs bâtiments publics	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Contrat Eau et Climat	Mature	Agence de l'eau Seine Normandie + EPCI du bassin versant dont la CdC des Sources de l'Orne
	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiment public	Mature	Saint-Gervais-du-Perron
	Installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment public	Mature	Le Château d'Almenêches
	Réalisation d'une étude paysagère dans le cadre du Plan de Paysage	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Réhabilitation écologique du bâtiment de la ferme bio intercommunale	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Recruter un.e chargé.e de mission bocage pour animer le programme pluriannuel	En projet	CdC des Sources de l'Orne
L'accès aux services publics pour toutes et tous	Socle numérique dans les écoles primaires	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Modernisation de la brigade de gendarmerie	Mature	Mortrée
	Aménagement de la rue du cours (PVD)	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Création d'une Maison France Service intercommunale (PVD)	Mature	CdC des Sources de l'Orne

Se doter d'une stratégie économique diversifiée et multipolarisée	Rénovation thermique des bâtiments publics – aménagement de l'ancienne école pour créer un commerce de proximité	Mature	Tanville
	Etude sur la revitalisation du commerce de centre-bourg à Sées, Essay et Mortrée (PVD)	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Mobiliser le fond friches pour un site stratégique sur la commune de Sées	En projet	Sées
Construire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les marqueurs existants	Mise en sécurité de la Cathédrale de Sées (PVD)	Mature	Sées
	Réhabilitation du logement de la Mairie	Mature	Boitron
	Réhabilitation du lavoir cours des Fontaines (PVD)	Mature	Sées
	Création d'un observatoire de l'habitat (PVD)	Mature	CdC des Sources de l'Orne
Fonctionnement de la collectivité et vie locale	Financement du poste de chef de projet (PVD)	Mature	CdC des Sources de l'Orne
	Mise en place d'une gestion différenciée des espaces	En projet	CdC des Sources de l'Orne
Projets privés			
Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages	Développement d'une unité de méthanisation collective par injection	Mature	CirSées Biogaz
	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments d'exploitation	Mature	Parc Animalier d'Ecouves
Se doter d'une stratégie économique diversifiée et multi polarisée	Création d'un parc d'immersion médiéval fantastique sur le site des anciennes carrières de Chailloué	En projet	RustiK

Les fiches action des projets privés seront annexées ultérieurement, idem pour les fiches projets (surlignées en bleu dans le tableau ci-dessus).

Fiche n°1	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
Orientation stratégique	Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages
Le projet	Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble du périmètre d'action de la collectivité (23 communes)
	En décembre 2018, la CdC des Sources de l'Orne avec le département de l'Orne et le représentant local de l'Anah, ont signé une convention pour la mise en place d'une OPAH. Cette opération qui couvre les 23 communes des de la CdC a pour objectifs la rénovation énergétique de 119 logements en trois ans. L'opération se termine en décembre 2021 aussi la CdC travaille actuellement sur le prolongement de cette dernière pour deux ans.
Calendrier prévisionnel	Décembre 2018 – Décembre 2021 + Décembre 2023
Coût prévisionnel (HT)	249 900€ (pour l'année 3 de l'OPAH)
Plan de financement prévisionnel (HT)	Coût total de l'opération pour l'année 3 : 249 900€ CdC : 27 500€ Département de l'Orne : 11 807€ Etat – ANAH : 222 400€
Partenaires	Département de l'Orne – Anah
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>L'Anah, dans ses barèmes, privilégie les propriétaires bailleurs ou occupants les plus modestes, permettant ainsi à ces personnes d'avoir accès à une rénovation de qualité de leurs biens, de réduire les factures énergétiques à l'issue de travaux et ainsi d'éviter la précarité énergétique. La cohésion sociale s'exprime aussi au travers des retombées économiques locales pour les artisans qui bénéficient des chantiers incités par l'OPAH.</p> <p>Sur le plan de la transition écologique, il est attendu que le nombre de passoires énergétiques soit réduit d'année en année, que le bâti sur la CdC atteigne au moins une étiquette C.</p> <p>Améliorer énergétiquement un parc de logement globalement énergivore en accompagnant les propriétaires privés : (67 dossiers prévus)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la précarité énergétique et libérer le pouvoir d'achat des ménages ; - Participer à la lutte contre le changement climatique ; - Réaliser des travaux ayant un impact réel sur la consommation d'énergie du logement ; - Conforter l'attractivité de l'habitat ancien sur le territoire d'étude.

Fiche n°2	Construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur reliant plusieurs bâtiments publics
Orientation stratégique	Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages
Le projet	Construction d'une chaudière bois avec un réseau de chaleur alimentant plusieurs bâtiments publics à Sées.
	La CdC construit un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire. Pour chauffer ce bâtiment public, elle a opté pour une chaufferie bois. Le futur PSLA se trouvant à proximité de deux autres bâtiments publics, la Maison de la Petite Enfance et l'Ecole Louis Forton, elle profite de cette chaufferie bois pour créer un réseau de chaleur qui alimentera également ces deux structures. Le choix de mode de chauffage s'est fait par la proximité de la ressource en bois et par son caractère écologique et économique.
Calendrier prévisionnel	Décembre 2021
Coût prévisionnel	415 275 € HT
Plan de financement prévisionnel	Coût total de l'opération : 415 275 € HT DSIL à 80% : 332 220 € Reste à charge CdC (20%) : 83 055 €
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Utiliser une énergie plus propre pour chauffer les bâtiments publics, émettant moins de gaz à effet de serre.

Fiche n°3	Contrat eau et climat
Orientation stratégique	Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages
Le projet	La CdC, avec tous les EPCI du bassin versant, va signer un contrat eau et climat avec l'agence de l'eau Seine Normandie.
	Le contrat et climat, porté l'agence de l'eau Seine Normandie et tous les EPCI du bassin versant, a pour objectif de créer un outil de gestion à l'échelle du bassin versant, en mettant en cohérence toutes actions portées par les différentes collectivités. Il a pour objectif de préserver la ressource en eau potable et la biodiversité dans les cours d'eau d'un même bassin versant pour plus de cohérence et de continuité écologique.
Calendrier prévisionnel	Septembre 2021
Coût prévisionnel	3 108 786 € à l'échelle de tout le bassin versant
Plan de financement prévisionnel	Le plan de financement prévisionnel est défini action par action en fonction des collectivités et des problématiques liées à l'hydrographie locale.
Partenaires	EPCI du bassin versant, Agence de l'eau Seine Normandie
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Recréer une cohérence d'action à l'échelle du bassin versant Travailler la continuité écologique du réseau hydrographique Préserver la ressource en eau potable Préserver les zones humides

Fiche n°4	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiment public – Saint-Gervais-du-Perron
Orientation stratégique	Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages
Le projet	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de la salle des fêtes municipale
	La commune de Saint-Gervais-du-Perron prévoit d'installer 30 panneaux photovoltaïques sur la toiture de sa salle des fêtes. L'énergie produite sera revendue et non utilisée en autoconsommation.
Calendrier prévisionnel	Deuxième semestre 2021
Coût prévisionnel (HT)	39 004 €
Plan de financement prévisionnel	Coût global du projet : 39 004 € Subvention de l'Etat au titre de la DETR : 22 700 € Reste à charge pour la commune : 16 304 €
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	La commune de Saint-Gervais-du-Perron inscrit son projet dans la stratégie intercommunale de relocalisation de la production d'énergies renouvelables. Elle souhaite participer à l'effort intercommunal en équipant ses bâtiments publics.

Fiche n°5	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiment public – Château d’Almenêches	
Orientation stratégique	Développer le territoire en s’orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l’environnement et les paysages	
Le projet	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle communale.	
	La commune du Château-d’Almenêches va équiper la toiture de sa salle communale en panneaux photovoltaïques (48m ² de toiture soit 27 panneaux). L’électricité produite sera revendue. L’installateur de panneaux photovoltaïques est une entreprise locale, basée à Saint-Léger-sur-Sarthe.	
Calendrier prévisionnel	Octobre 2021	
Coût prévisionnel (HT)	15 400,00 €	
Plan de financement prévisionnel	Coût global : 15 400 €	DETR : 10 000 € Reste à charge pour la collectivité (Château d’Almenêches) : 5 400 €
Partenaires	Etat	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – S’inscrire dans la stratégie intercommunale de production d’EnR – Faire travailler les entreprises locales 	

Fiche n°6	Réalisation d'une étude paysagère dans le cadre du Plan de Paysage
Orientation stratégique	Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages
Le projet	Pour la mise en place de son projet de territoire, la CdC va lancer une étude paysagère d'un an, couvrant l'ensemble du périmètre d'action de la collectivité
	Cette étude portera sur la diversité paysagère, l'évolution du paysage et de ses représentations sensibles (visuelle, olfactive et auditive), les espaces de qualité et les points noirs. Des focus seront réalisés sur les entrées de ville, l'implantation d'énergies renouvelables et sur les questions bocagères. L'objectif de la première phase est de définir des objectifs de qualité paysagère pour les décliner en plan d'actions et qu'elles soient prises en compte dans tous les projets communaux et intercommunaux. (ce projet sera lié à celui de l'actualisation du projet de territoire et du CRTE).
Calendrier prévisionnel	Troisième trimestre 2021
Coût prévisionnel (HT)	100 000,00 € (étude paysagère + CRTE)
Plan de financement prévisionnel	Coût prévisionnel de l'étude : 100 000 € ANCT : 20 000 € Ademe : 42 000 € (à vérifier)
Partenaires	Etat (ANCT) - Ademe
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Comprendre les évolutions paysagères pour penser le paysage de demain – Prendre en compte les enjeux de développement dans la question paysagère – Faire travailler la société civile sur le paysage

Fiche n°7	Réhabilitation écologique du bâtiment de la ferme bio intercommunale
Orientation stratégique	Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages
Le projet	La ferme bio intercommunale comprend une longère divisée en une partie habitation et une partie vacante. La partie vacante sera réhabilitée en espaces de bureaux pour accueillir des entreprises œuvrant dans le champ du développement durable, dont la CAE Rhizome
	La réhabilitation sera écologique et intégrera au maximum des matériaux biosourcés. La rénovation est conçue pour être la plus écologique possible avec également de la phytoépuration. La CdC travaille avec Les Ateliers d'Avre et d'Iton et EcoPertika sur ce projet. Le but est de créer un pôle dédié au développement durable et une vitrine des actions intercommunales en termes d'environnement.
Calendrier prévisionnel	Octobre 2021 Mai 2022
Coût prévisionnel (HT)	217 000,00 €
Plan de financement prévisionnel	Coût global : 217 000 € LEADER : 48 000 € Région (estimé) 70 000 € Département (estimé) 30 000 €
Partenaires	LEADER, Région, Département
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Montrer l'exemple en matière de décarbonation de la rénovation – Créer un espace de bureaux pour générer de l'emploi – Pédagogie autour de l'éco-réhabilitation – Mettre en valeur le patrimoine agricole

Fiche n°8	Socle numérique dans les écoles primaires
Orientation stratégique	L'accès aux services publics pour toutes et tous
Le projet	Équiper les écoles primaires d'outils numériques favorisant la pédagogie et la maîtrise des nouvelles technologies
	Avec l'aide du Plan de relance, la CdC a pu prévoir l'équipement de ses écoles primaires en matériel informatique à visée pédagogique. Ces équipements permettent de moderniser les écoles du périmètre d'action et d'y développer de nouvelles méthodes pédagogiques. Il est prévu d'acheter des tablettes, des vidéos projecteurs interactifs, bornes wifi, etc ainsi que l'adhésion à l'ENT de l'Orne.
Calendrier prévisionnel	01/09/21
Coût prévisionnel (TTC)	46 255.80 €
Plan de financement prévisionnel (TTC)	Coût global de l'opération : 46 255.80 € Subvention Plan de relance – MENJS : 31 877.31 € Reste à charge CdC : 14 3378.69 €
Partenaires	Plan de relance – Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper et prévenir la fracture numérique - Développer de nouvelles méthodologies d'enseignement - Donner un socle de compétence commun aux élèves primaires du territoire - Développer une culture du numérique - Assurer une meilleure communication avec les familles via l'Espace Numérique de Travail (ENT) via l'application ENT Orne

Fiche n°9	Modernisation de la brigade de gendarmerie - Mortrée
Orientation stratégique	L'accès aux services publics pour toutes et tous
Le projet	Engagement de travaux de rénovation de la brigade de gendarmerie du fait de son ancienneté (pas de travaux depuis sa construction en 1979). Les travaux de rénovation vont permettre une nouvelle répartition des locaux avec notamment le pose de cloisons. Le gain énergétique est aussi recherché via le remplacement des huisseries, l'isolation de la toiture et la pose de nouveaux radiateurs. Le reste des travaux vise à rendre les locaux plus accueillants (nouvel éclairage, peintures intérieures et extérieures, clôture du site) mais aussi la facilitation d'accès pour les PMR ou poussettes avec l'installation d'une rampe d'accès. <i>NB : les devis étant trop anciens, de nouveaux vont être demandés du fait également de l'augmentation du coût des matériaux.</i>
Calendrier prévisionnel	Début des travaux envisagé en Octobre 2021.
Coût prévisionnel (HT)	82 332€
Plan de financement prévisionnel	Coût total du projet : 82 332€ Participation de l'Etat au titre de la DETR : 63 300€ Reste à charge commune (Mortrée) : 19 032€
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès à toutes et à tous - Offrir un meilleur cadre de travail à la brigade de Gendarmerie - Améliorer l'aspect esthétique extérieur du bâtiment

Fiche n°10	Aménagements de la rue du Cours à Sées (Petites Villes de Demain)
Orientation stratégique	L'accès aux services publics pour toutes et tous
Le projet	Réfection de la rue du Cours à Sées suite aux travaux d'effacement des réseaux. Le projet consiste en l'aménagement de la rue du Cours sur la commune de Sées, du carrefour de la rue des Cordeliers jusqu'à la route d'Argentan (RD 158) ainsi que la rue Cours des Fontaines, pour valoriser le centre-ville en créant un espace de qualité tout en maintenant du stationnement et en sécurisant des espaces piétonniers. Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des riverains qui font l'objet de projections d'eau de ruissellement lors des passages de véhicules, l'aménagement de cette rue, comprend: Une création de l'assainissement des eaux de ruissellement de toute la rue du Cours et rue Cours des Fontaines.
Calendrier prévisionnel	Premier trimestre 2022
Coût prévisionnel (HT)	364 870,75 €
Plan de financement prévisionnel	Coût global du projet : 364 870,75€ Participation de l'Etat au titre de la DETR : 190 000€ Reste à charge CdC : 87 435,37€ (un fond de concours sera appelé)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – limiter le ruissellement des eaux et en préserver les riverains – faciliter et encourager les déplacements piétons grâce à un aménagement de qualité et sécurisé

Fiche n°11	Création d'une Maison France Services Intercommunale (PVD) - Sées	
Orientation stratégique	L'accès aux services publics pour toutes et tous	
Le projet	Création d'une Maison France Services intercommunale à Sées, dans les locaux de la Maison des Associations (ancien collège).	
	<p>La Maison France Service intercommunale, qui sera hébergée dans les locaux de la Maison des Associations de Sées, sera un point d'accueil pour les administrés de la CdC pour les accompagner dans leurs différentes démarches administratives dématérialisées ou non : c'est un guichet multi-accueil. Le lieu a été choisi par sa proximité avec la Mairie de Sées et les locaux de la CdC pour créer un « pôle » de services publics. De plus le stationnement y est aisé et les commerces du centre-ville à proximité immédiate.</p> <p>La Maison France Service permet de créer deux emplois et d'utiliser des locaux actuellement sans affectation particulière</p>	
Calendrier prévisionnel	01/01/22	
Coût prévisionnel (HT)	90 700,00 €	
Plan de financement prévisionnel	<p>Coût global du projet : 90 700 € soit :</p> <p>travaux : 15 000 € + 1 500 € d'imprévus matériel et équipement : 34 200 € salaires et charges : 35 000 € communication et signalétique : 5 000 €</p>	<p>Subventions sollicitées :</p> <p>ANCT : 30 000 € LEADER : 42 692 € reste à charge CdC : 18 071 €</p>
Partenaires	Etat – Fonds européens (LEADER)	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire – éviter la fracture numérique – pallier le retrait des services publics des espaces ruraux – accompagner les publics vulnérables dans leurs démarches – éviter les déplacements dans les pôles d'Argentan et d'Alençon liés aux seules démarches administratives – offrir un service de qualité aux administrés 	

Fiche n°12	Rénovation thermique des bâtiments publics – aménagement de l'ancienne école pour en faire un commerce de proximité- Tanville	
Orientation stratégique	Se doter d'une stratégie économique diversifiée et multipolarisée	
Le projet	Réhabiliter l'ancienne école de Tanville pour y proposer un commerce de proximité	
	L'ancienne école, vacante depuis plusieurs années, va être réhabilitée pour y accueillir un commerce de proximité proposant tous les produits de première nécessité, mais aussi des produits locaux et de l'artisanat local. L'objectif est de créer également un tiers-lieu, un site multi-services (relais colis, relais poste, ...) pour animer la commune et la CdC. L'emplacement est idéal car la commune de Tanville se situe en bordure d'Ecouves, dans le Parc Naturel Régional Normandie Maine et donc à proximité des chemins de randonnées emprunté par les touristes et les locaux. La commune souhaite y développer un vrai lieu de vie à la fois pour les habitants et pour les touristes. Des vélos électriques seront disponibles à la location. Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture.	
Calendrier prévisionnel	01/09/21	
Coût prévisionnel (HT)	464 194 €	
Plan de financement prévisionnel	464 194,00 €	DSIL RT : 150 000 € FNADT : 268 869,25 € Reste à charge pour la commune : 137 539,81 €
Partenaires	FNADT + Etat	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – rénover un bâtiment public pour qu'il soit plus performant – production d'énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques – créer du commerce et des services de proximité pour répondre aux besoins des habitants et des touristes en limitant les déplacements – favoriser le lien social dans les communes rurales – s'intégrer dans la stratégie intercommunale et dans la stratégie de développement du Parc Naturel Régional Normandie Maine – promouvoir les producteurs locaux et l'artisanat local 	

Fiche n°13	Etude pour la revitalisation des commerces de proximité (PVD)
Orientation stratégique	Se doter d'une stratégie économique diversifiée et multipolarisée
Le projet	Accompagnée par la CCI, la CdC va lancer une étude de revitalisation de son tissu commercial en centre-bourg. Un observatoire sera mis en place.
	A l'échelle de la CdC, l'étude permettra d'approfondir les OAP commerciales du PLUi pour protéger via notre document d'urbanisme les linéaires commerciaux des centres-bourgs. Un focus sera fait sur la ville de Sées dans le cadre de PVD, ainsi que dans nos deux autres bourgs en cours de revitalisation Essay et Mortrée.
Calendrier prévisionnel	Lancement en septembre 2021
Coût prévisionnel (HT)	17 770,00 €
Plan de financement prévisionnel	Coût global : 17 770 € FNADT : 10 662 €
Partenaires	CCI – préfecture de région
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver le commerce de proximité - Limiter la vacance des locaux commerciaux - Redynamiser les centres-bourgs - Développer de nouveaux commerces - Générer du flux en centre-ville

Fiche n°14	Mise en sécurité de la Cathédrale (PVD) - Sées	
Orientation stratégique	Coconstruire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les marqueurs existants	
Le projet	Mise en sécurité de la cathédrale de Sées pour accueillir les touristes et les événements culturels	
Calendrier prévisionnel	En attente des informations de la commune	
Coût prévisionnel (HT)	42 885,00€	€
Plan de financement prévisionnel (HT)	Coût global du projet : 42 885 € Participation de l'Etat au titre de la DETR : 21 442 € Reste à charge pour la commune : 21 443 €	
Partenaires	Etat	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer la sécurité d'un lieu historique recevant du public – Sauvegarder le patrimoine – Permettre le déroulement d'activités culturelles (Musilumières) 	

Fiche n°15	Réhabilitation d'un logement communal - Boitron
Orientation stratégique	Coconstruire l'identité de la CdC en s'appuyant sur des marqueurs existants
Le projet	Rénovation d'un ancien logement pour en faire un logement communal.
	Le projet consiste à isoler l'ensemble des murs extérieurs ainsi que les plafonds. L'électricité et la plomberie seront entièrement rénovées (salle des bains, toilette). Le chauffage fuel est remplacé par une pompe à chaleur avec production d'eau chaude intégrée.
Calendrier prévisionnel	Début des travaux : juillet 2021 Fin des travaux : décembre 2021
Coût prévisionnel (HT)	72 771€
Plan de financement prévisionnel (HT)	Coût global de l'opération : 72 771 € Subvention de l'Etat (DETR) : 30 000 € Reste à charge collectivité (Mairie de Boitron) : 42 771 €
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les consommations énergétiques du logement • Réduire l'impact du coût énergétique sur le budget du/des locataire(s) • Proposer une offre locative de qualité et disposant d'un loyer encadré • Maintenir/développer l'économie résidentielle des communes rurales • Faire fonctionner l'artisanat local

Fiche n°16	Réhabilitation du lavoir cours des Fontaines (PVD) - Sées	
Orientation stratégique	Coconstruire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les marqueurs existants	
Le projet	Le lavoir du cours des Fontaines, patrimoine historique de la ville de Sées, va être réhabilité. Il est basé sur un site classé mais le lavoir est un site inscrit non protégé.	
	L'objectif de cette rénovation est de retrouver l'aspect ancien du lavoir et de préserver ce bâti.	
Calendrier prévisionnel	Septembre 2021 – février 2022	
Coût prévisionnel (HT)	134 000,00 €	
Plan de financement prévisionnel	Coût global : 134 000 €	DETR : 65 800 € LEADER : non-défini Reste à charge (ville de Sées) : 68 200 €
Partenaires	Etat – LEADER (non acté)	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Valoriser le patrimoine historique local – Offrir un lieu agréable aux habitants et aux touristes 	

Fiche n°17	Créer un observatoire de l'habitat	
Orientation stratégique	Coconstruire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les marqueurs existants	
Le projet	Mettre en place un observatoire de l'habitat à l'échelle de la CdC pour analyser les évolutions, les demandes et aider à la prise de décisions stratégiques.	
	<p>Pour faire suite aux actions engagées comme l'atlas des logements vacants à l'échelle intercommunale, l'OPAH et bientôt le SARE, la CdC a souhaité recruter un chargé de mission en charge de développer un observatoire de l'habitat. La connaissance fine des enjeux et des évolutions de l'habitat sur notre périmètre d'action pourra aiguiller l'opération de revitalisation dans le cadre de PVD mais aussi sur les communes en cours de revitalisation comme Essay et Mortrée.</p> <p>Travailler sur les logements vacants, les ilots de précarité énergétique, ...</p>	
Calendrier prévisionnel	Mai 2021	
Coût prévisionnel (HT)	30 000,00 €	
Plan de financement prévisionnel	Coût global : 30 000 €	LEADER : 15 000 €
Partenaires	LEADER, ENEDIS	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Obtenir une connaissance fine des enjeux en termes d'habitat – Réduire le taux de vacance des logements – Lutter contre la précarité énergétique – Rendre les centres-bourgs attractifs 	

Fiche n°18	Financement du poste de chef de projet Petites Villes de Demain
Orientation stratégique	Fonctionnement de la collectivité et vie locale
Le projet	Lauréates de Petites Villes de Demain, la CdC et la ville de Sées ont sollicité un financement pour le poste de chef de projet en charge de PVD et de la stratégie intercommunale
	Le poste de chef de projet financé dans le cadre de Petites Villes de Demain a pour mission d'orchestrer la revitalisation de la ville de Sées. Le poste est mutualisé pour le suivi des deux autres projets de revitalisation en cours sur Mortrée et Essay (hors PVD) et pour le suivi et le développement de la stratégie intercommunale.
Calendrier prévisionnel	Juin 2021 – décembre 2026
Coût prévisionnel (TTC)	56 414 €
Plan de financement prévisionnel (TTC)	Coût annuel du poste : 49 056 € 15% de frais de structure : 7 358 € Total annuel : 56 414€ Banque des territoires / ANCT : 42 310.50 € (75%) CdC : 14 103.50 € (25%)
Partenaires	ANCT + Banque des territoires
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Le projet de revitalisation veillera à intégrer des thématiques transversales comme la transition écologique, l'inclusivité et le renforcement du lien social dans les projets qui seront intégrés à l'opération de revitalisation.

Annexe 4 : convention financière annuelle

Tableau Financier - CRTE CdC des Sources de l'Orne											Détails sur les Crédits Etat (en €)								
Orientation stratégique du CRTE	Nom du porteur du projet	Intitulé de l'opération	N° fiche action CRTE correspondante	Contrat état/collectivité (Territoire d'industrie, contrat de ville, PVD,...)	Coût total de l'opération (HT)	Participation du porteur de projet (€)	Participation de la Région (€)	Participation du Département (€)	Participations autres (préciser origine du fonds) (€)	Participation totale de l'Etat (€)	volet territorial du CPER (FNADT)	DETR	DSIL classique	plan de relance			contrat XXX	Autres à préciser	
														DSIL exceptionnel	DSIL rénovation thermique	autre plan de relance, à préciser			
Développer le territoire en s'orientant vers une autonomie énergétique et alimentaire tout en respectant l'environnement et les paysages	CdC des sources de l'orne	OPAH	1	OPAH	249 900,00 €	27 500,00 €	0	11 807,00 €		193 000,00 €								ce chiffre correspond à l'année 2020-2021 de l'OPAH	
	CdC des sources de l'orne	Construction d'une chaufferie bois + réseau de chaleur	2	Contrat de territoire	415 275,00 €	83 055,00 €	0	0		300 000,00 €					300 000,00 €				
	Orne Bassin versant (dont CdC des Sources de l'orne)	Contrat eau et climat	3	Contrat eau et climat	3 108 786 (à l'échelle de tout le BV)				participation majoritaire des collectivités et de l'AESN										répartition financière pas encore détaillée
	Saint-Gervais-du-Perron	Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture de bâtiment public	4		39 004,00 €	16 355,00 €				22 700,00 €		22 700,00 €							
	Le Château d'Almenèches	Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture de bâtiment public	5		15 400,00 €	5 400,00 €				10 000,00 €		10 000,00 €							
	CdC des sources de l'orne	Réalisation d'une étude paysagère dans le cadre du plan de paysage	6		100 000,00 €	42 840,00 €			ADEME : 42 000€	20 000,00 €						20 000,00 €			
	CdC des sources de l'orne	Réhabilitation écologique du bâtiment de la ferme bio intercommunale	7	PVD + Contrat de territoire	217 000,00 €	59 000,00 €	80 000,00 €	30 000,00 €	LEADER 48000€										
L'accès aux services publics pour toutes et tous	CdC des sources de l'orne	continuité pédagogique – socle numérique dans les écoles élémentaires	8		46 255,80 €	14 378,49 €			plan de relance – MENJS	31 877,31 €						31 877,31 €			
	Mortrée	Modernisation de la brigade de gendarmerie	9		83 332,00 €	19 032,00 €				63 300,00 €		63 300,00 €							
	CdC des sources de l'orne	Aménagements de la rue du cours à Sées (PVD)	10	PVD	364 870,75 €	87 435,87 €				190 000,00 €		190 000,00 €							
	CdC des sources de l'orne	Création d'une Maison France Service intercommunale	11	PVD	90 700,00 €	18 071,00 €			LEADER : 42 692	30 000,00 €									
Se doter d'une stratégie économique diversifiée et multipolarisée	CdC des Sources de l'Orne	Etude sur la revitalisation du commerce de centre-bourg à Sées, Essay et Mortrée	13	PVD	17 770,00 €	7 108,00 €				10 662,00 €	10 662,00 €								
	Sées	Mise en sécurité de la Cathédrale de Sées (PVD)	14	PVD	42 885,00 €	21 443,00 €				21 442,00 €									
Construire l'identité de la CdC en s'appuyant sur les marqueurs existants	Boitron	Réhabilitation du logement de la mairie	15		72 771,00 €	42 771,00 €	0	0		30 000,00 €		30 000,00 €							
	Sées	Réhabilitation du lavoir cours des Fontaines (PVD)	16	PVD	134 000,00 €	68 200,00 €			attente LEADER	65 800,00 €		65 800,00 €							
	CdC des sources de l'orne	Création d'un observatoire de l'habitat	17	PVD (en partie car réalisé à l'échelle intercommunale)	30 000,00 €	15 000,00 €			LEADER 15 000										
Fonctionnement de la collectivité et vie locale	CdC des sources de l'orne	Financement du poste de chef de projet PVD	18	PVD	56 414,00 €	14 103,50 €	0	0	ANCT / BDT 42310,5	42 310,50 €					42 310,50 €		à voir répartition crédits ANCT et BDT		
TOTAUX					2 439 771,55 €	679 232,67 €	80 000,00 €	41 807,00 €	190 002,50 €	1 449 961,06 €	279 531,25 €	381 800,00 €	0,00 €	0,00 €	450 000,00 €	94 187,81 €			



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

ANNEE 2021

ENTRE

La Préfète du département de l'Orne,

d'une part,

ET

La Communauté de communes des Sources de l'Orne représentée par Jean-Pierre FONTAINE ;

d'autre part,

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2021 liste les actions à engager pour l'année 2021.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du conseil départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VU le contrat de relance et de transition écologique de la Communauté de communes des Sources de l'Orne, signé le 12/07/2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2021 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2021, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2021

Ces actions, qui seront à engager en 2021, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2021 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

ARTICLE 4 : Tableau de synthèse des actions programmées

Au titre de l'année budgétaire 2021 et sur la base des actions programmées, les crédits appelés sont listés à l'annexe 1 de la présente convention.



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARTICLE 5 : Durée

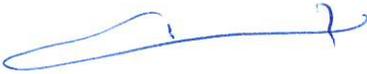
La présente convention est signée pour l'année 2021 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2021.

ARTICLE 6 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Sées le 12 juillet 2021,

Etat	Intercommunalité
Préfète de l'Orne 	Président de la CdC des Sources de l'Orne 
Françoise TAHERI	Jean-Pierre FONTAINE

Annexe 5 : maquette financière du contrat de territoire des Sources de l'Orne

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Période réalisation	Coût total HT	Région FRAOT		Région Droit commun		Département		Etat		Europe		Autres				
				Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant			
OCM	Pays d'Alençon	2019-2021	467 000 €	140 000 €	30%			6 076 €	1%	50 000 €	11%			270 924 €	58%	- €	0%	
Réhabilitation du Presbytère en gîte de groupe	Commune d'Essay	2019-2020	610 000 €	162 000 €	20%			20 000 €	3%	324 000 €	40%	50 000 €	6%			254 000 €	31%	
Etude pré-opérationnelle de revitalisation du centre-bourg de Martree	CDC des Sources de l'Orne	2019-2020	40 000 €			20 000 €	50%										20 000 €	50%
Création d'un PCLA à Sées	CDC des Sources de l'Orne	2019-2020	3 009 500 €			250 000 €	8%	100 000 €	3%	1 053 325 €	35%	175 000 €	6%	195 000 €	7%	1 236 175 €	41%	
Création d'une ferme associative	Commune de Montmermel	2019-2020	941 000 €	16 815 €	2%			30 000 €	3%			87 300 €	9%			806 885 €	86%	
Création d'une ferme biologique Intercommunale	CDC des Sources de l'Orne	2018-2019	672 990 €	150 184 €	22%			80 000 €	12%			98 000 €	15%			344 806 €	51%	
Travaux de restructuration de 2 gymnases à Sées	Ville de Sées	2018	1 259 328 €			250 000 €	20%	250 000 €	20%	200 000 €	16%					559 328 €	44%	
			7 199 818 €	488 999 €		520 000 €		486 076 €		1 627 325 €		410 300 €		466 924 €		3 221 194 €		